



ROLAND-GARROS 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un nouveau processus d'attribution des Wild-Cards au mérite pour les joueurs(ses) français(es)

Paris, le 21 janvier 2019

Dans le cadre du prochain tournoi de Roland-Garros, la Fédération Française de Tennis met en place, pour les joueurs(ses) français(es), un nouveau processus pour l'obtention des Wild-Cards pour le tournoi principal et pour les qualifications.

Cette attribution pour le tableau principal (deux invitations) et pour les qualifications (trois chez les dames et quatre chez les messieurs), a été basée sur le respect de l'équité sportive.

« *L'objectif de ce nouveau processus, qui s'inscrit dans le cadre du projet fédéral « Agir et Gagner 2020 », est d'inciter les joueurs et joueuses français à participer aux tournois nationaux, de les valoriser, de développer la culture de la gagne et du mérite et d'aider nos jeunes à progresser sur le circuit »* commente Pierre Cherret, DTN de la Fédération Française de Tennis.

Cette décision a été prise après une concertation collective entre la direction du tournoi et le Directeur Technique National. Elle a ensuite été validée par le Comex de la FFT.

A noter que dans le cadre d'un accord qui lie la Fédération Française de Tennis avec la Fédération Américaine et la Fédération Australienne, un joueur et une joueuse des deux pays bénéficient d'une invitation pour le tableau final.

Vous trouverez ci-dessous les modalités retenues pour l'attribution des « Wild-Cards ».

WC Tableau final

1 : « Race » France.

Chez les dames, la joueuse française, qui gagnera le plus de points WTA à l'issue des 7 tournois du circuit ci-dessous, se verra attribuer une wild-card pour le tableau final.

- Petit-Bourg - \$25,000 – semaine du 14 janvier
- Andrézieux-Bouthéon - \$60,000 – semaine du 21 janvier
- Grenoble - \$25,000 – semaine du 4 février
- Macon - \$25,000 – semaine du 25 février
- Croissy-Beaubourg - \$60,000 – semaine du 25 mars
- Calvi - \$25,000 – semaine du 8 avril
- Cagnes-sur-Mer - \$100,000 – semaine du 6 mai

La deuxième Wild-Card sera attribuée à la première joueuse française, n'intégrant pas directement le tableau final, classée à la WTA Porsche Race Singles, le lundi 13 mai 2019.

Règle de calcul :

- Prise en compte des 3 meilleurs résultats en simple (avec un maximum de deux tournois \$25,000) sur les 7 tournois \$25,000 et plus se déroulant en France lors des 5 premiers mois de l'année.
- Participation à deux tournois minimum.
- Le nombre de points attribués aux joueuses est identique aux points WTA gagnés.
- Attribution des points uniquement si la joueuse a joué son premier match.
- Si la gagnante du circuit a déjà le statut « tableau final » grâce à son classement WTA, la Wild-Card sera attribuée à la première joueuse du classement n'ayant pas le statut « tableau final ».
- En cas d'égalité, la joueuse ayant le meilleur classement WTA recevra la Wild-Card.

Chez les messieurs, le joueur français, qui gagnera le plus de points ATP à l'issue des 10 tournois du circuit ci-dessous, se verra attribuer une Wild-Card pour le tableau final.

- Nouméa 90 – semaine du 31 décembre 2018
- Rennes 90 – semaine du 21 janvier
- Quimper 80 – semaine du 28 janvier
- Cherbourg 80 – semaine du 11 février
- Pau 90 – semaine du 25 février
- Lille 80 – semaine du 18 mars
- Saint-Brieuc 80 – semaine du 25 mars
- Sophia-Antipolis 90 – semaine du 1^{er} avril
- Bordeaux 110 – semaine du 29 avril
- Aix-en-Provence 125 – semaine du 6 mai

La deuxième Wild-Card sera attribuée au premier joueur français, n'intégrant pas le tableau final, classé à l'ATP Race to London, le lundi 13 mai 2019.

Règle de calcul:

- Prise en compte des 4 meilleurs résultats en simple sur les 10 tournois ATP Challengers se déroulant en France lors des 5 premiers mois de l'année.
- Participation à trois tournois minimum.
- Le nombre de points attribués aux joueurs est identique aux points ATP gagnés.
- Attribution des points uniquement si le joueur a joué son premier match.
- Si le gagnant du circuit a déjà le statut « tableau final » grâce à son classement ATP, la Wild-Card sera attribuée au premier joueur du classement n'ayant pas le statut « tableau final ».
- En cas d'égalité, le joueur ayant le meilleur classement ATP recevra la WC.

WC Tableau des qualifications

Dames

- 1^{ère} joueuse française au classement de la Race France n'intégrant pas directement le tableau des qualifications.
- 1^{ère} joueuse française au classement de la WTA Porsche Race Singles n'intégrant pas directement le tableau des qualifications.
- 1^{ère} joueuse française au classement ITF junior (condition requise : Top 30 ou avoir gagné un ITF Grade 1 entre le 1^{er} janvier et le 12 mai 2019).

Messieurs

- Les deux premiers joueurs français au classement de la Race France n'intégrant pas directement le tableau des qualifications.
- 1^{er} joueur français au classement de la Race ATP n'intégrant pas directement le tableau des qualifications.
- 1^{er} joueur français au classement ITF junior (condition requise : être Top 20).

Contacts presse

Nicolas BEAUDELIN

Tél. : 01 47 43 48 15 – nbeaudelin@fft.fr

Emmanuelle LEONETTI

Tél. : 01 47 43 56 37 – mleonetti@fft.fr

La Fédération Française de Tennis